



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 22 juin 2024

Lieu : en ligne

Horaires : 14h à 17h30

Convocation : 6 juin 2024 à 16h04 par Alex Sirac

Présences :

- Antoine Cannafarina
- Florian Cuny (jusqu'à 15h ; procuration à Cédric Tarbouriech)
- Capucine-Marin Dubroca-Voisin (jusqu'à 17h10)
- Jean-Baptiste Laurent
- Pascal Radigue
- Alex Sirac
- Antoine Srun
- Cédric Tarbouriech

Absences excusées :

- Julien Gardet
- Envel Le Hir (procuration à Alex Sirac)
- Mickaël Schauli (procuration à Antoine Srun)

Sur invitation :

- Rémy Gerbet

Ordre du jour

14h [Décision] Validation du PV précédent et des notes de frais.....	2
14h03 [Décision] Ratification de la charte du mouvement.....	2
14h18 [Décision] Validation des feuilles de route 2024-2025.....	2
14h53 [Discussion] Préparation des entretiens annuels de l'équipe salariée et retour sur ceux de Rémy et Cindy.....	4
15h18 [Décision] Changement de locaux.....	4
15h36 [Décision] Approbation du budget 2024-2025.....	5
15h57 [Décision] Réadhésion à l'April.....	6
16h27 [Discussion] Positionnement face à une possible arrivée du RN en majorité aux législatives	6
16h56 [Discussion] Organisation des prochains conseils d'administration et des discussions stratégiques.....	7

17h06 [Décision] Date de l'Assemblée générale.....	8
17h07 [Décision] Accord de confidentialité.....	8
17h10 [Discussion] Redéfinition du rôle de référent et nomination de nouveaux référents pour les sans pagEs et l'April.....	8
17h14 [Discussion] Commission microfi francophonie.....	8
17h15 [Discussion] Cooptation au sein du CA.....	8
17h28 [Discussion] Points divers.....	9

Début de la réunion : 14h

La séance est présidée par Antoine Srun.

14h [Décision] Validation du PV précédent et des notes de frais

Le point est ajourné en l'absence de PV ou note de frais à valider.

14h03 [Décision] Ratification de la charte du mouvement

Le conseil d'administration discute de la volonté ou non de signer la charte du mouvement au nom de Wikimedia France.

Rémy nous rappelle le contenu de cette charte, ses enjeux stratégiques, puis les recommandations déjà faites :

- Le conseil d'administration de la Wikimedia Foundation est pressenti pour un refus (pas encore définitif mais quasi-certain au moment de la réunion)
- Wikimedia Deutschland recommande la signature
- La direction salariée de Wikimedia France recommande la signature.

Des discussions suivent : Alex et Antoine C. rappellent les éléments évoqués dans les boucles mails d'affiliés en défaveur de la signature pour compléter le contexte.

[Décision] Le Conseil d'administration approuve la ratification de la Charte du mouvement

Pour : Capucine-Marin Dubroca-Voisin, Antoine Srun, Mickaël Schauli, Envel le Hir, Florian Cuny, Cédric Tarbouriech, Pascal Radigue

Contre :

NSPP : Alex Sirac, Jean-Baptiste Laurent, Antoine Cannafarina

14h18 [Décision] Validation des feuilles de route 2024-2025

La plupart des feuilles de route restent inchangées, mis à part la feuille de route correspondant aux **actions en direction de la communauté** et **Lingua Libre**, les deux priorités identifiées par le CA pour 2024-2025.

Parmi les changements principaux :

- Adélaïde rejoint le pôle bénévolat et prend en charge une partie des enjeux autour de la communauté en ligne et de la francophonie (dans la lignée de son rôle précédent). Un enjeu est de dégager du temps pour que Luc finisse son travail actuel de structuration des groupes locaux puis renforce le parcours d'adhésion des nouveaux membres et l'offre de formations pour les bénévoles.
- Xavier devient référent Lingua Libre. L'objectif est de finir la v3 du site et de clore le dossier pour laisser la communauté prendre pleinement les rênes du projet.

Discussions :

Envel (par procuration donnée à Alex) remarque le trop d'importance donné à LiveRC 2.0, en particulier dans un cadre où Lingua Libre prend la priorité et où l'asso ne peut pas mener deux projets techniques de front. Rémy répond que le travail de l'asso sur LiveRC 2.0 est seulement d'accompagner les prestataires techniques et pas de gérer le projet.

Capucine-Marin s'interroge sur la gouvernance de Lingua Libre. Cédric estime que la communauté est prête à se saisir du projet une fois qu'on lui aura donné les outils nécessaires.

Une discussion suit sur le soutien de la communauté :

- Capucine-Marin estime la feuille de route « communautés en ligne » encore trop floue, mais apprécie le fait d'avoir inclus tous les chapitres et associations dans la feuille de route.
- Rémy évoque un potentiel soutien de Wikimedia Suisse pour la prise en charge de la ligne de soutien psychologique et potentiellement d'autres postes de dépenses liés à la communauté en ligne.
- Antoine C. s'interroge sur la présence d'un « comité d'arbitrage » dans la feuille de route. Rémy clarifie qu'il ne s'agit évidemment pas de prendre l'initiative, mais de s'assurer que Wikimedia France aura les moyens de soutenir une demande si elle est formalisée par la communauté.
- Capucine-Marin demande si une feuille de route « désinformation » ou « connaissance libre » aurait sa place. Le consensus est qu'une réflexion stratégique sans feuille de route opérationnelle devrait suffire au moins pour le moment.

[Décision] Le Conseil d'administration approuve les feuilles de route 2024-2025 de l'équipe salariée.

Pour : Capucine-Marin Dubroca-Voisin, Antoine Cannafarina Alex Sirac, Cédric Tarbouriech, Antoine Srun, Mickaël Schauli, Pascal Radigue, Jean-Baptiste Laurent, Florian Cuny

Contre :

NSPP : Envel le Hir

14h53 [Discussion] Préparation des entretiens annuels de l'équipe salariée et retour sur ceux de Rémy et Cindy

Discussion confidentielle.

15h10 : départ de Florian Cuny, procuration donnée à Cédric Tarbouriech

15h18 [Décision] Changement de locaux

Rémy présente les nouveaux locaux proposés.

Le consensus est que les locaux au sein du Liberty Living Lab sont très bien et correspondent à nos besoins. Ils sont plus chers que ceux de Martel, mais respectent nos exigences d'accessibilité (physique, mais aussi simplicité d'accès), ont une lumière naturelle, et sont plus grands.

Les nouveaux bureaux sont aussi dans un lieu tourné autour du libre et des communs, qui permet de soutenir l'écosystème et d'en faire partie. Pour cette raison, certaines personnes évoquent la possibilité de passer une partie de l'augmentation des loyers sur le poste « soutien aux projets du libre ». Antoine C., Pascal et Cédric s'opposent à cette idée.

La direction soulève la possibilité, évoquée par Jonathan Balima, d'acheter des locaux à l'avenir, pour un endettement similaire au niveau des loyers.

Le conseil d'administration trouve l'idée bonne en théorie, mais se montre sceptique sur la capacité d'emprunt de l'asso dans les années à venir en raison du résultat financier 2023-2024.

Le conseil d'administration et Rémy discutent de la possibilité de sous-louer quelques postes des nouveaux bureaux à des associations proches, notamment OpenFoodFacts. Cela devrait être envisageable.

[Décision] Le Conseil d'administration approuve un déménagement dans les locaux LLL en septembre 2024.

Pour : Capucine-Marine Dubroca-Voisin, Cédric Tarbouriech, Florian Cuny (proc. Cédric), Alex Sirac, Envel le Hir (via Alex Sirac), Pascal Radigue, Antoine Cannafarina, Jean-Baptiste Laurent, Antoine Srun, Mickaël Schauli

Contre :

NSPP :

15h36 [Décision] Approbation du budget 2024-2025

[Décision] Le Conseil d'administration approuve la ligne Vikidia du budget 2024-2025 (Antoine Cannafarina se déporte).

Pour : Alex Sirac, Envel le Hir (via Alex Sirac), Pascal Radigue, Antoine Srun, Mickaël Schauli, Capucine-Marine Dubroca-Voisin, Cédric Tarbouriech, Florian Cuny (proc. Cédric) Jean-Baptiste Laurent

Contre :

NSPP :

[Décision] Le Conseil d'administration approuve la ligne Les sans pagEs du budget 2024-2025 (Capucine-Marine Dubroca-Voisin se déporte).

Pour : Alex Sirac, Envel le Hir (via Alex Sirac), Cédric Tarbouriech, Florian Cuny (proc. Cédric), Antoine Srun, Mickaël Schauli, Pascal Radigue

Contre :

NSPP : Antoine Cannafarina, Jean-Baptiste Laurent

[Décision] Le Conseil d'administration maintient le gel du poste de plaidoyer jusqu'à nouvelle décision du CA.

Pour : Capucine-Marine Dubroca-Voisin, Alex Sirac, Envel le Hir (via Alex Sirac), Cédric Tarbouriech, Florian Cuny (proc. Cédric), Pascal Radigue, Jean-Baptiste Laurent, Antoine Srun, Mickaël Schauli,

Contre :

NSPP : Antoine Cannafarina, (le poste me semble stratégique mais je comprend les contraintes budgétaires)

[Décision] Le Conseil d'administration approuve le budget 2024-2025, avec l'intégralité du budget de la location du LLL dans le poste « location ».

Pour : Capucine-Marin Dubroca-Voisin, Alex Sirac, Envel le Hir (via Alex Sirac), Cédric Tarbouriech, Florian Cuny (proc. Cédric), Jean-Baptiste Laurent, Pascal Radigue, Antoine Srun, Mickaël Schauli, Antoine Cannafarina

Contre :

NSPP :

15h57 [Décision] Réadhésion à l'April

Envel présente la situation par mail avant la réunion et ne participe pas à la discussion, conformément à la demande du comité de gestion des conflits d'intérêts.

Le contexte est celui d'un désaccord entre l'April et la présidente de FDN. Wikimedia France est en retard sur sa réadhésion à l'April et a mis cette réadhésion en pause le temps d'éclaircir la situation.

Capucine-Marin relate sa discussion téléphonique avec la présidente de l'April.

Plusieurs actions possibles sont évoquées, y compris celle d'annuler l'adhésion et de passer son prix (750€/an) dans une formation à la médiation ouverte à différents acteurs, dont l'April.

[Décision] Le Conseil d'administration approuve la réadhésion, actuellement suspendue, de Wikimedia France à l'April pour l'exercice 2024.

Pour : Antoine Srun, Mickaël Schauli, Capucine-Marin Dubroca-Voisin, Cédric Tarbouriech, Florian Cuny (proc. Cédric), Antoine Cannafarina, Alex Sirac, Jean-Baptiste Laurent, Pascal Radigue

Contre :

NSPP :

[Décision] En confirmant la réadhésion 2025 le Conseil d'administration donne au représentant de WMFR auprès de l'April mandat de soulever le sujet d'une potentielle médiation à l'AG April 2025.

Pour : Capucine-Marin Dubroca-Voisin, Antoine Srun, Cédric Tarbouriech

Contre :

NSPP : Antoine Cannafarina, Alex Sirac, Mickaël Schauli, Jean-Baptiste Laurent, Pascal Radigue, Florian Cuny

Les avis NSPP sont pour la plupart justifiés par le fait que l'AG soit dans près d'un an et qu'il est possible que l'April ait réagi ou que la situation change considérablement d'ici là.

16h27 [Discussion] Positionnement face à une possible arrivée du RN en majorité aux législatives

La direction salariée a identifié des risques pour l'association en cas d'arrivée du RN en majorité, notamment une perte de subventions dans les secteurs culturel et scientifique. Elle fait remonter des projets d'associations du mouvement des Communs : tribunes collectives du « mouvement associatif » (ou de groupes plus spécifiques).

La question soulevée par la direction salariée est : « Pensez-vous que l'association devrait se positionner officiellement contre le RN, en rejoignant des coalitions, en signant des tribunes, ou en participant à des événements conjoints avec d'autres acteurs du mouvement des communs ou du mouvement associatif ? »

Une discussion s'ensuit.

Le CA confirme que l'équipe salariée n'est pas soumise à un devoir de réserve et peut s'exprimer librement à titre individuel.

Le vote se fait à bulletin secret.

[Décision] Le Conseil d'administration soutient la signature de tribunes collectives (du mouvement des communs, du monde associatif...) alertant au risque lié à une prise de pouvoir du Rassemblement National aux élections législatives de 2024.

Oui : 5

Non : 3

Ne se prononce pas : 2

[Décision] Le Conseil d'administration soutient un positionnement public individuel (hors tribunes collectives) de l'association Wikimedia France alertant au risque lié à une prise de pouvoir du Rassemblement National aux élections législatives de 2024.

Oui : 2

Non : 6

Ne se prononce pas : 2

16h56 [Discussion] Organisation des prochains conseils d'administration et des discussions stratégiques

Le CA constate avoir décidé de faire plus de stratégie, mais ne pas avoir suffisamment adapté le contenu de ses réunions pour parler de stratégie. Rémy appuie ce constat et fait remarquer que les réunions sont phagocytées par tous les sujets quotidiens.

Plusieurs pistes sont évoquées, par exemple :

- Ajouter une réunion de CA où aucun vote n'est effectué, en février ou en avril
- Une retraite stratégique, ce qui était fait par le passé ; il serait possible de reprendre tous les deux ans, pour un week-end consacré uniquement à la stratégie de l'association. Cela

pourrait être fait avec une partie de l'équipe salariée ou de direction, à définir.

Alex rappelle que pas tout le monde ne peut se déplacer pour un week-end, ce qui complique la question des retraites. Il déplore que les statuts forcent à se réunir pour prendre des décisions « coup de tampon ».

Cédric estime qu'il faut inscrire cette question dans une réflexion plus générale sur l'organisation du CA.

Capucine-Marin propose de faire un atelier de stratégie le lendemain de l'Assemblée Générale, qui serve aussi d'*onboarding* aux nouveaux membres du Conseil d'administration. Cette proposition fait consensus.

17h06 [Décision] Date de l'Assemblée générale

[Décision] L'Assemblée générale aura lieu le 16 novembre 2024.

Pour : Capucine-Marin Dubroca-Voisin, Antoine Srun, Mickaël Schauli, Alex Sirac, Envel le Hir, Pascal Radigue, Cédric Tarbouriech, Florian Cuny, Jean-Baptiste Laurent.

Contre :

NSPP :

17h07 [Décision] Accord de confidentialité

[Décision] Le conseil d'administration valide l'accord de confidentialité.

Pour : Capucine-Marin Dubroca-Voisin, Antoine Srun, Mickaël Schauli, Alex Sirac, Envel le Hir, Pascal Radigue

Contre :

NSPP : Antoine Cannafarina, Jean-Baptiste Laurent

Antoine C. ajoute ne pas avoir eu le temps de lire le document à signer, tandis que Jean-Baptiste n'a pas encore formé son avis.

***17h10 : Capucine-Marin quitte la réunion.
Les décisions ayant toutes été prises, elle ne fait pas procuration.***

17h10 [Discussion] Redéfinition du rôle de référent et nomination de nouveaux référents pour les sans pagEs et l'April

À la suite d'une décision du [comité de gestion des conflits d'intérêts](#), le CA voit un besoin de redéfinir le rôle de référent et de nommer des nouveaux référents pour les sans pagEs et l'April.

Envel et Cédric ont quitté leur poste de référent à la suite de la décision et sont remplacés en fonction des sollicitations pour le moment.

Cédric propose d'avoir la conversation par écrit plutôt qu'en CA afin de prendre le temps de bien comprendre le sujet.

Le CA ajourne la conversation.

17h14 [Discussion] Commission microfi francophonie

Cédric propose de déplacer les sous-pages de la microfi francophonie dans WikFranca au lieu de Wikimedia France et d'attribuer la gestion de la commission, notamment le recrutement de ses membres, à WikiFranca.

17h15 [Discussion] Cooptation au sein du CA

Contexte : à la suite du départ de Jonathan Mouton, le Conseil d'administration est autorisé à coopter une autre personne jusqu'à l'assemblée générale, ou peut continuer à 11 jusqu'à l'assemblée générale.

Alejandra a proposé notamment un profil d'une personne avec beaucoup d'expérience en levée de fonds, gouvernance de fondation et mécénat. Rémy a donc ajouté le point à l'ordre du jour pour une discussion sur l'approche à adopter.

Antoine C. rappelle qu'avec les vacances d'été, novembre viendra vite. Il n'est pas sûr que ça en vaille la peine. Antoine S. estime que novembre viendrait avant la fin de l'*onboarding* de la nouvelle personne, mais pense qu'un rapport d'étonnement supplémentaire serait intéressant.

Alex approuve une cooptation uniquement s'il s'agit de coopter une personne qui n'a aucun lien à Wikimedia, mais une expérience avec les GLAM, l'éducation, ou l'associatif. Dans le cas d'une cooptation interne au mouvement, il ne pourrait soutenir qu'une cooptation de Mathis Benguigui, qui s'est présenté aux dernières élections et a obtenu le quorum ; toute autre cooptation serait injuste envers lui. Cédric est en accord avec les deux points soulevés par Alex.

Pascal estime que la conversation devrait avoir lieu en présence de Capucine-Marin, qui connaît le profil proposé par Alejandra.

Antoine C. évoque une ancienne cooptation qui se serait mal passée. Jean-Baptiste propose plus de contexte : il s'agit de la cooptation du conseil scientifique de 2016, qui n'a rien donné. Jean-Baptiste est sceptique sur une cooptation. Rémy ajoute encore du contexte sur les cooptations passées : le CA a coopté une scientifique spécialiste des communs numériques, décédée très tôt après son arrivée, et une spécialiste du libre et des GLAM arrivée dans le CA le 2 mai 2017. Ce n'est donc pas que la cooptation « ne marche pas » en soi.

Rémy rappelle que Wikimedia UK a des places réservées à la cooptation qui permettent de diversifier les profils et d'aller chercher en dehors de la communauté wikimédienne. L'intérêt qu'il verrait à une cooptation serait d'aller voir un profil extérieur, de le faire connaître au membre pour qu'il puisse se présenter à l'élection de novembre avec plus de légitimité. Cédric propose d'intégrer cette réflexion à la future refonte des statuts et du règlement intérieur.

17h28 [Discussion] Points divers.

Rémy et Alex partagent des remarques sur l'accord de confidentialité pour les membres du CA.

Alexis l'a comparé au règlement intérieur, remarquant des contradictions ou des points flous. Une première version de l'accord de confidentialité a été adoptée, mais devrait être amendée quand la refonte des statuts et du règlement intérieur le permettra, pour plus de spécificité.

Cédric rappelle que la RUP ne peut pas arriver avant 3 ans, enlevant le caractère d'urgence de la refonte, et que le CA et l'association n'ont aujourd'hui pas la bande passante pour s'en occuper correctement. Le projet de refonte a été mis en pause pour cette raison et on pourra le reprendre, en prenant en compte ces aspects, probablement l'an prochain.

17h32 : fin de la réunion du conseil d'administration.

Capucine-Marin Dubroca-Voisin

Présidente

Cédric Tarbouriech

Secrétaire

